



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Parcoursup

Question au Gouvernement n° 673

Texte de la question

PARCOURSUP

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin, pour le groupe La France insoumise.

Mme Sabine Rubin. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Dans moins de trois heures, plus de 700 000 lycéens devront avoir finalisé leurs vœux sur la nouvelle plate-forme Parcoursup. Certains ont eu de la chance : ils ont pu trouver de l'aide auprès de professeurs renseignés, bénéficier des services de coaches d'orientation privés, se faire aider par des parents avertis pour rédiger CV et lettre de motivation. Mais, pour la plupart, ce fut un parcours anxiogène : pas d'aide de la famille, perdue elle aussi dans les méandres de cette usine à gaz ; un conseiller d'éducation pour 1 500 élèves pour lesdits CV et lettres de motivation.

Nous vous avons avertie, madame la ministre : au lieu de gommer les inégalités, cette réforme les renforce.

M. Bruno Millienne. C'est faux !

Mme Sabine Rubin. Inégalités territoriales, tout d'abord : en Seine-Saint-Denis, les candidats vivent une assignation à résidence, ne pouvant s'inscrire dans des universités parisiennes. Inégalités économiques, ensuite, car tout le monde ne peut s'offrir le « pass sérénité » des cabinets de coaching privés, qui coûtent jusqu'à 900 euros.

Mme Clémentine Autain. Exactement !

Mme Sabine Rubin. Voilà l'écosystème marchand que vous avez créé autour du service public de l'enseignement supérieur !

En outre, madame la ministre, cette réforme de l'accès à l'université « pose des difficultés philosophiques ou techniques liées à l'examen des candidatures ». Ces mots auraient pu être les miens, mais ils sont ceux de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche. En effet, votre fameux « oui, si » et les dispositifs d'accompagnement prévus, soit le cœur de votre réforme, ne sont quasiment pas mis en place faute de moyens. Les établissements pointent du doigt « l'insuffisance de financement de la réforme et les délais de mise en œuvre trop courts ». *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.* Madame la députée, votre question porte sur la plate-forme Parcoursup, dont vous estimez qu'il s'agit d'une usine à gaz. Je

peux vous dire qu'à trois heures de sa fermeture, plus de lycéens ont été en capacité de formuler des vœux sur cette plate-forme que sur celle fonctionnant l'an dernier, la plate-forme APB – Admission post-bac.

Oui, nous avons remis de l'humain dans le système puisque les recteurs ont été en capacité de suivre le processus, de demander aux proviseurs de mobiliser les professeurs principaux là où l'on en avait le plus besoin pour mieux accompagner les élèves dans leurs choix. C'est ce qui se passe aujourd'hui : le taux de formulation de vœux sur la plate-forme Parcoursup est largement supérieur à celui existant l'année dernière sur Admission post-bac.

Concernant les craintes relayées par certains et que vous relayez à votre tour devant la représentation nationale, je tiens à vous indiquer que j'ai fait le tour de l'ensemble des établissements. J'ai vu l'ensemble des équipes pédagogiques qui, toutes, m'ont présenté les dispositifs qui seraient mis en place à la rentrée.

Oui, les choses s'amélioreront progressivement. Nous avons toujours souhaité remettre de l'humain pour prendre en compte ce qui fonctionne et être en capacité d'améliorer en permanence la situation. Croyez-moi, l'ensemble des équipes pédagogiques de l'enseignement supérieur comme de l'enseignement secondaire sont parfaitement mobilisées car il est de notre devoir d'accompagner les élèves et les futurs étudiants vers la réussite. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 673

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mars 2018](#)